



TENNIS
LIGUE
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports - DESJEPS TENNIS

Conditions préalables pour se présenter aux tests d'entrée

- Être titulaire du B.E.E.S 1^{er} degré ou du D.E.JEPS mention tennis **OU**
- Etre ou avoir été classé 15
- Et être capable de justifier d'une expérience d'enseignement du tennis d'au moins 500 heures

TESTS D'ENTREE

Épreuve écrite

Test 1 : production d'un document écrit relatif à une séquence vidéo projetée dans les domaines tactique, technique, préparation physique et/ou mentale

Épreuves orales

Test 2 : présentation du parcours du candidat + entretien

Test 3 : présentation d'un rapport d'analyse relatif au fonctionnement de sa structure + entretien

Épreuve pratique

Test 4 : direction d'une séquence d'entraînement individuel

Quand ? mardi 26 juin 2018, de 8h30 à 18h

Où ? Au siège de la Ligue ARA

1 Avenue Louis Vicat – 38180 SEYSSINS



CONTACTS

Centre de Formation aux Métiers du Tennis

30 Rue Lionel Terray
69500 BRON

www.ligue.fft.fr/auvergnerrhonealpes

Coordonnateur du Centre de Formation
Mustapha KOUIDER

Responsable Administrative
Cécile BRASSET

Tél. : 04 72 00 36 75 - 06 34 21 01 91

E-mail : cecile.brasset@fft.fr



Une formation de niveau II

- Rencontres avec des entraîneurs de haut niveau
- Suivi de grands tournois
- Adaptée aux réalités du terrain

Des solutions de financement du coût de la formation selon le profil du stagiaire

PRISES EN CHARGE DU COÛT DE LA FORMATION

Plusieurs possibilités :

- Contrat de professionnalisation (jeune ou adulte) > Uniformation
- Période de professionnalisation (salarié) > Uniformation
- Plan de formation (salarié), Compte Personnel de formation CPF, Congé Individuel de Formation CIF
- Contrats aidés : Parcours Emploi Compétences PEC (ex CUI CA), Emploi d'avenir en cours
- Pôle Emploi, Région



COORDONNATEUR D'ANTENNE

Pierre LACOUR

Antenne de formation de Seyssins

Une équipe d'intervenants spécialistes en préparation physique, entraînement, ostéopathie....

Jours de formation

lundi et mardi

Horaires de formation

8h30 – 12h et 13h – 16h30

FORMATION EN CENTRE = 693 h

Réparties en heures de face à face pédagogique comprenant les temps d'évaluation et en actions complémentaires avec l'équipe technique régionale ou les conseillers en développement de la ligue.

UC1 = 98 h « Construire la stratégie d'une organisation du secteur tennis »

UC2 = 77 h « Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur tennis »

UC3 = 455 h « Diriger un système d'entraînement en tennis »

Actions complémentaires = 35 h

FORMATION EN CLUB = 500 h minimum

Selon les principes suivants :

- Adapter les missions du stagiaire dans la structure pour assurer une cohérence entre le contenu de la formation en centre et la formation en club
- Organiser un tutorat de qualité